



Intersyndicale CDC

Paris, le 18 avril 2008

Monsieur le Directeur général,

Vous venez de présenter hier les résultats 2007 du groupe CDC qui s'élèvent à 2,488 milliards d'euros.

Si nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne santé financière de notre institution qui reflète l'investissement et les efforts de chacun des agents de notre établissement, quel que soit son grade ou son statut, il n'en demeure pas moins que le 9 avril dernier, vous avez décidé, après plusieurs semaines de conflit, d'appliquer une mesure unilatérale de redistribution d'un montant de 500 à 800 euros pour environ 60% du personnel de l'Établissement public.

Par ce geste, vous avez pris le risque d'une dégradation importante du climat social au sein de la CDC, alors que l'Intersyndicale vous proposait un compromis qui aurait pu permettre la signature d'un accord et une reprise normale du dialogue social sur les différents sujets qui, nous préoccupent.

Aujourd'hui, les personnels, comme leurs représentants syndicaux, considèrent que votre mesure unilatérale est un acompte et qu'il va bien falloir négocier le solde, afin que tous les salariés et les fonctionnaires perçoivent une juste redistribution d'une partie des résultats enregistrés par la CDC.

L'Intersyndicale vous demande de mandater le Secrétaire général pour négocier très rapidement sur la plate forme revendicative élaborée avec les personnels le 17 avril dernier et validé par les Assemblées générales des différents sites.

Comme nous l'avons indiqué hier au Secrétaire général, Jean Sebeyran, venu à la rencontre des agents dans le hall des caisses, il faut régler le passif avant d'envisager l'avenir. Pour ce faire, nous réitérons notre demande de réouverture très rapide des négociations.

Nous sommes prêts à discuter toutes les mesure envisageables de redistribution / reconnaissance / pouvoir d'achat pour les salariés et fonctionnaires de la CDC sur différents vecteurs (avenant accord d'intéressement 2008, bilan et augmentation de l'ACF, mise à plat des PVO et règle d'attribution, augmentation de la prime de transport, prise en charge de la journée de Solidarité par l'employeur,...).

Dans l'attente de la reprise des négociations que nous espérons fructueuses, nous vous confirmons notre non participation à toute autre réunion initiée par la Direction. Le 9 avril 2008 vous avez baissé le rideau du dialogue social, il vous appartient désormais de le lever...

Veillez, agréer, Monsieur le Directeur général, nos sentiments les meilleurs.

CGT CFTC FO CFTD CGC UNSA SUD SNUP